

MODE D'EMPLOI DES ÉPREUVES COMPÉGRADE 2D

Un annuaire téléphonique, tout le monde sait comment l'utiliser. Mais un recueil d'épreuves pour l'évaluation de compétences en lecture et en écriture gros comme un annuaire téléphonique ?

Nous avons estimé utiles ces quelques pages liminaires. Elles devraient permettre aux utilisateurs de notre travail d'en voir, d'entrée de jeu, la composition, d'y cheminer à leur gré et d'en faire l'usage qui convient à leurs besoins propres.

1. Qu'est-ce qui figure dans ce volume ?

D'abord un **avant-propos** où les auteurs s'attachent à préciser la nature de la recherche Compégrade 2D et les utilisations possibles de ses résultats, compte tenu de la problématique de l'évaluation des compétences.

Suit un **tableau synoptique** mettant en rapport les items du Référentiel *Compétences terminales et savoirs requis en français* avec les savoirs et les savoir-faire mobilisés et exercés dans chacune des épreuves constituant le plus gros de notre ouvrage. Ce tableau permet de choisir les épreuves les plus pertinentes au développement et à l'évaluation de telle ou telle compétence de lecture, d'écriture... ou de lecture-écriture.

Un exemple de correction commentée illustre ensuite la démarche d'évaluation mise en œuvre dans les différentes épreuves.

Enfin, un **glossaire** fournit les précisions que nous avons jugées utiles d'apporter sur l'emploi des termes techniques, ainsi que des références bibliographiques.

Viennent alors **26 modèles d'épreuves** (seize de lecture et dix d'écriture). L'expression « modèle d'épreuve » signifie, comme il est dit dans l'avant-propos, que la démarche de questionnement, les types de questions, le raisonnement intellectuel qu'elles induisent et, bien sûr, le mode d'évaluation sont transposables à d'autres textes.

2. Sous quelle forme les modèles d'épreuves se présentent-ils ?

Chaque modèle d'épreuve comprend quatre parties.

LE COMMENTAIRE

Cette première partie s'adresse exclusivement à l'enseignant. Elle livre un *Commentaire de l'épreuve* et indique ses *Rapports avec le Référentiel*.

Le commentaire de la tâche donne au professeur un certain nombre d'informations sur, notamment, les enjeux de l'épreuve, les raisons du choix des textes, les différents types de questions posées, la nature de l'évaluation à laquelle cet outil peut participer (diagnostique, formative, sommative ou encore certificative), les parcours et les séquences dans lesquels il est susceptible de s'intégrer...

Le paragraphe « Rapports avec le Référentiel » identifie les items du Référentiel *Compétences terminales et savoirs requis en français* et particularise et détaille ce qui figure dans le tableau synoptique. Par souci de clarté, seuls les compétences et les savoirs expressément travaillés sont énumérés.

Dans certains cas, un commentaire – bien distinct – destiné à l'élève accompagne les informations données au professeur.

LES INFORMATIONS PRATIQUES

Cette deuxième partie est, elle aussi, destinée à l'enseignant. Y figurent, notamment, l'identification du public auquel s'adresse l'épreuve, des précisions sur le temps nécessaire à son bon déroulement ou encore une analyse – en termes d'objectifs-obstacles – de la tâche finale à accomplir.

Dans certains cas, le mode de passation (lorsqu'il est particulier) est détaillé. Des consignes spécifiques doivent alors être **lues** aux élèves (et non distribuées, sous peine de torpiller certaines questions liées, notamment, à l'identification du genre du texte).

Une attention toute particulière doit être accordée au temps à consacrer à ces épreuves. Si un certain nombre d'entre elles s'inscrivent facilement dans une heure de cours (et parfois moins), plusieurs activités nécessitent deux plages horaires successives. D'autres encore sont plus conçues sur le mode du parcours (épreuves gigognes) et se déploient sur plusieurs heures de cours non successives.

LES ÉPREUVES

Les épreuves proprement dites sont aisément repérables grâce à la mention : *Document élève 1, 2, 3, etc.*

Les textes et les activités d'écriture ou de lecture ont été choisis en fonction des genres abordés au second degré de l'enseignement général.

L'espace nécessaire aux réponses est prévu sur chaque document destiné aux élèves.

Il est, bien entendu, loisible à l'utilisateur de supprimer ou de modifier une question ou une activité en fonction du temps dont il dispose et/ou du niveau de ses élèves... quitte à opérer les changements que cela entraîne dans les corrigés. Toutefois, il nous semble préférable de respecter l'ordre dans lequel les épreuves portant sur un même genre de textes (ou les activités composant une épreuve gigogne) sont proposées.

Le nombre de points affectés à chaque question est généralement précisé aux élèves afin de rendre le contrat de travail le plus transparent possible et de leur apprendre à tenir compte du paramètre temps lors de la réalisation d'une tâche.

LES CORRIGÉS

Les corrigés sont fournis à la fin de chaque dossier. Les formes sous lesquelles les réponses y sont présentées ne sont *nullement* exclusives. Si le contenu de la réponse proposée correspond bien aux éléments de réponse que l'enseignant doit attendre de ses élèves, la forme sous laquelle cette réponse est formulée peut donc varier. Il revient dès lors au professeur d'évaluer la congruence de la formulation personnelle de l'élève par rapport aux éléments de réponses proposés dans le corrigé. Un exemple de cette démarche de correction figure dans le document intitulé *Un exemple de correction commentée*.

Chaque enseignant est libre, bien sûr, de repenser la pondération d'une épreuve tout en respectant l'importance relative accordée à certaines questions ou activités particulièrement liées à l'exploitation d'une compétence ou d'un savoir particulier.

Dans certains cas, des outils d'évaluation spécifiques ont été élaborés. Ainsi, deux grilles (parmi d'autres) destinées l'une à l'évaluation du billet d'humeur, l'autre à celle du commentaire critique sont proposées. Il va sans dire que l'enseignant n'est pas contraint d'envisager l'ensemble des critères répertoriés lors de chaque exercice. À lui de choisir à quel moment et lors

de quelle activité il décide d'évaluer la prise en compte et l'exploitation de tel type de critères.

Une « **Grille d'évaluation transversale** » consacrée à la morpho-syntaxe, à l'orthographe ou encore à la ponctuation (que le professeur est, ici aussi, libre de modifier) a été conçue pour accompagner l'élève dans l'ensemble de ses travaux d'écriture.

3. Est-il possible de s'approprier activement ces outils et de les modifier ?

La présentation sous la forme informatique des outils proposés favorise leur utilisation dynamique et une appropriation personnelle. Une version PDF assure la stabilité des informations fournies (tant sur le plan du contenu que de la forme) ; une version Word offre la possibilité à l'utilisateur de modifier l'ordre des questions, d'ajouter ou de retrancher des exercices, de remplacer un texte... Cette possibilité répond à notre souci de ne pas imposer des instruments d'évaluation contraignants et figés.